

# Contre les expulsions, SOLIDARITÉ

Une famille expulsée depuis le 29 novembre :

**APPEL À RASSEMBLEMENT !**

**Mardi 10 décembre**

**15h30 sur le parvis de la Mairie du 20<sup>ème</sup>**

*Communiqué du collectif de soutien à la famille MJ*

La famille MJ est une famille de 9 personnes, arrivée il y a 5 ans, fuyant un pays, la Somalie, en proie depuis des décennies à des guerres civiles terribles. Cette famille dont le père a le statut de réfugié, et les 7 enfants scolarisés, vivait depuis maintenant deux ans dans un logement réservé aux demandeurs d'asile, dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement.

Suite à un ordre préfectoral, les forces de police sont venues accompagnées d'une personne représentant le bailleur le vendredi 29 novembre aux alentours de 10h du matin, alors que le père était au travail, afin de les expulser de leur logement.

Depuis, les administrations n'ont eu de cesse d'avoir un discours culpabilisant envers cette famille et de se rejeter la faute, jusqu'à systématiquement la faire porter à la famille, pointant le refus de celle-ci de propositions que leur aurait fait la DRHIL. De quelles propositions parle t-on ? D'une à 800 km ? D'une autre dans un logement où l'espace de 20 mètres carré alors que la législation indique que pour les logements accueillant jusqu'à 4 habitants, la surface habitable doit être d'au moins 14 m<sup>2</sup> par personne et qu'au-delà de 4 habitants, la surface minimale est de 10 mètres carrés par personne. Le tout dans un environnement insalubre avec fenêtres et portes cassées ! Parmi les autres propositions, l'une était assortie d'une injonction de venir se présenter dans les quelques heures suivantes sans laisser de délai de réponse. Une autre, imposait un dépôt de caution de 9000 euros. Où sont les traces écrites des 4 dernières propositions de la DRILH à cette famille ? Eux ne les ont jamais reçu... La situation est ubuesque.

Oui la mairie est intervenue pour leur trouver un hébergement d'urgence alors qu'ils étaient à la rue après la mobilisation des soutiens de la famille. Néanmoins, bien qu'il semble falloir se réjouir d'avoir pu obtenir une chambre d'hôtel aux Ulis pour cette famille, la réalité est tout autre. Il s'avère en effet qu'en plus de la distance et de l'instabilité que représente cette chambre d'hôtel dans l'Essonne, la chambre est insalubre. Un hébergement d'urgence ne doit pas signifier que les gens doivent être soumis à n'importe quelles conditions qu'on n'accepterait pas pour nous-mêmes ou pour nos enfants. Être dans un hébergement d'urgence ne signifie pas qu'on doit dormir dans une chambre où de l'eau coule du plafond et où la menace de l'accident

électrique est permanente. Cela ne doit pas nous faire considérer normal de loger des gens dans un lieu tellement humide et froid que les enfants risquent de tomber malades.

Le 115 leur envoie quotidiennement des informations contradictoires concernant la durée de cet hébergement, on est d'ores et déjà passé d'un délai de 3 jours annoncé samedi, à une durée d'un mois annoncée dimanche, puis à une injonction à « quitter la chambre le lendemain » assénée mardi, pour finalement se voir mercredi autorisé un prolongement jusqu'au 10 décembre ... L'épée de Damoclès qui pèse en permanence sur cette famille, la place dans une situation d'insécurité insoutenable !

Oui, la priorité est « d'obtenir de l'État une prolongation de l'hébergement hôtelier sur plusieurs mois, le temps de trouver une solution plus satisfaisante », et oui nous connaissons malheureusement le contexte et savons que « plusieurs centaines de personnes en famille sont aujourd'hui sans aucune solution à Paris et en première couronne ».

Néanmoins un toit c'est un droit !

La litanie lancinante « ils ont essuyé 4 refus la semaine dernière », « il est compliqué de trouver un logement pour 9 personnes » doit cesser ! Ces mots ne peuvent être ceux tenus par celles et ceux qui dans ce pays ont des responsabilités institutionnelles ou politiques.

Depuis la rentrée, le collectif Jamais Sans Toit et les nombreuses organisations qui le soutiennent ont déjà manifesté 3 fois pour que les locaux de l'ancien lycée Georges Brassens situés dans le 19<sup>ème</sup> soient transformés en centre d'hébergement. Ces locaux, du fait de leur capacité, pourraient permettre à de nombreux enfants sans abri qui vivent à Paris de dormir à l'abri cet hiver et de poursuivre une scolarité « presque » normale entouré·e·s de leur famille. En attendant les aménagements nécessaires pour cette transformation, d'autres lieux doivent pouvoir être ouverts dans Paris pour qu'aucun·e enfant ne vive dehors

La précarité extrême dans laquelle vivent des centaines de familles, à l'instar de la famille MJ, est inacceptable.

En plus d'une entrave majeure au droit à l'éducation, cela constitue une violation des droits des enfants, une distorsion entre les valeurs affichées et les mesures appliquées.

Pour que les mots ne soient pas que des mots, pour que cette famille ne soit pas abandonnée et vive au ban de l'humanité, parce que se battre avec eux c'est se battre pour l'égalité et la dignité de toutes et tous, le collectif de soutien à la famille MJ et le collectif Jamais Sans Toit demandent à ce qu'une proposition, digne, salubre et pérenne leur soit enfin faite et à ce que les responsables politiques qui portent des valeurs d'humanité et de justice sociale agissent pour que des lieux tels le lycée Brassens pouvant accueillir les familles et les mineur·es à la rue soient ouverts.

Aujourd'hui nous nous mobilisons car nous voulons que les enfants et leurs familles dorment à l'abri, au chaud et en sécurité.

**Un logement pour toutes et tous !**